

CSE ST JOSEPH ST LUC

N°26

MARS 2026



CSE MARS2026

• Sommaire:

- Edito
- Projet d'ouverture du centre Gambetta
- Projet SAU
 - Rappel du projet
 - Concept architectural
 - Déroulement des travaux
 - Retour sur Expertise
- Bilan des accidents de travail
- Compte Professionnel de Prévention
- Congés payés
- Fêtes de l'été
- Augmentation des prix du self
- CR du CSE
- Point recrutement responsable sécurité incendie et responsable technique

ÊTRE INFORMÉ RAPIDEMENT:

En vous inscrivant à notre liste de diffusion,
vous recevrez **Les Brèves du CSE**
directement sur votre mail personnel ou
professionnel

<https://unsachstjosephstluc.legtux.org/index.php/inscrivez-vous>

Site **UNSA** :

Accès via QR code



UNSA Saint Joseph Saint Luc -



8897



: unsa.saintjosephsaintluc@gmail.com



Le printemps porte souvent en lui une promesse de renouveau. Dans notre établissement, c'est aussi le temps des grands chantiers et des décisions structurantes.

Ce mois de mars a été marqué par un temps fort en CSE : la restitution de l'expertise mandatée par nos élus sur le projet de rénovation du Service d'Accueil des Urgences (SAU). Le projet tant attendu débutera dans le second semestre. Les locaux actuels, saturés et inadaptés au volume de passages, pèsent lourdement sur les conditions de travail et la qualité de prise en charge, ce projet doit être une opportunité.

Ce printemps est également celui des espérances légitimes. Alors que les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) s'ouvriront prochainement, nous porterons avec exigence la question de la **reconnaissance salariale, de la valorisation des métiers et des conditions d'exercice**.

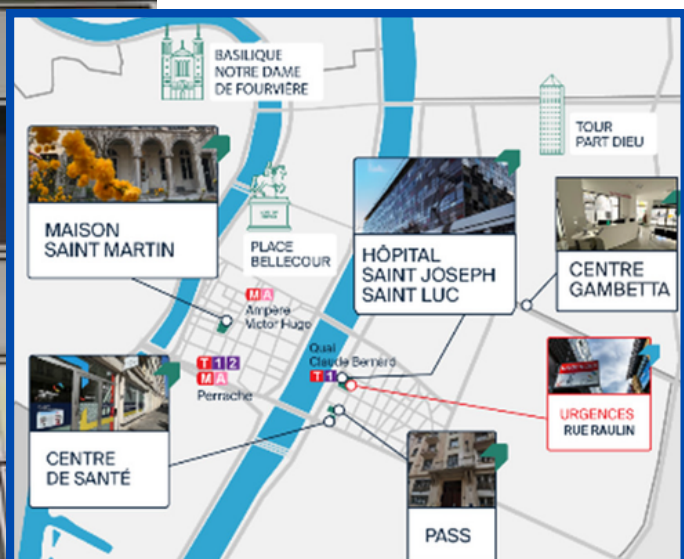
L'attente est forte pour celles et ceux qui, chaque jour, font vivre cet hôpital. De nombreux changements ont eu lieu ces dernières années, les équipes ont fourni les efforts nécessaires pour répondre aux besoins de restructuration. Alors aujourd'hui, est ce que la Direction sera capable de répondre à ces demandes? Les NAO nous le diront.

L'équipe **UNSA**

Madjouba Sbahi - Olfa Diaf - Laurence Vinoy - Alain Miserey - Jérôme Depaix

Téléphone de la section: 8897

• PROJET D'OUVERTURE DU CENTRE GAMBETTA



L'hôpital ouvrira un nouveau centre de consultations cours Gambetta, dans le 7^e arrondissement de Lyon, en janvier 2027. Objectifs : déployer l'offre de soins sur le territoire, recruter une nouvelle patientèle et libérer des surfaces à l'hôpital principal pour agrandir l'hôpital de jour.

Le site acquis fait 800 m² et comprend 24 box de consultation répartis sur deux étages. Le prix d'acquisition s'élève à ~3 M€. L'offre de soins sera structurée autour de deux pôles :

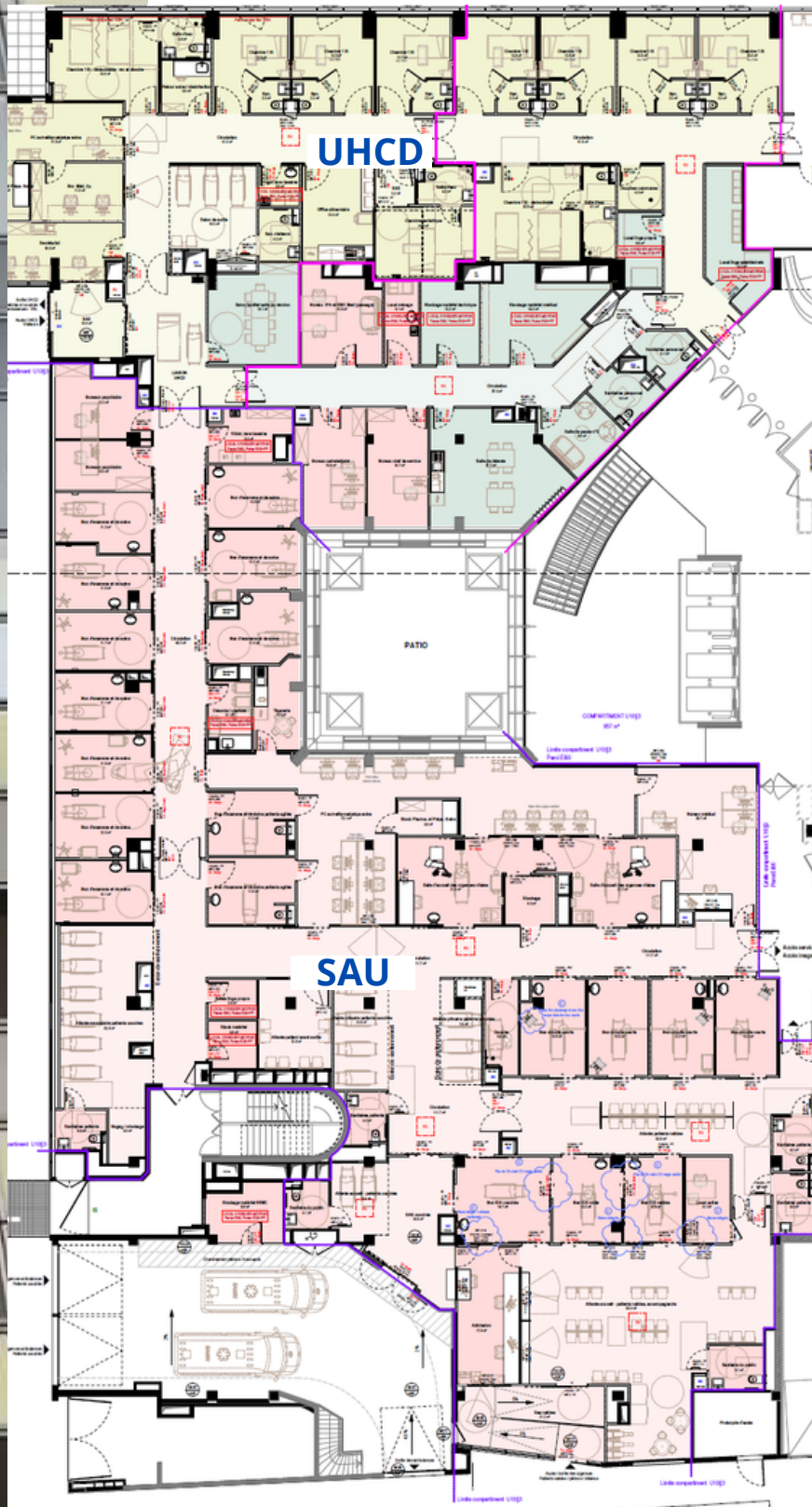
- un pôle de spécialités médicales (pneumologie, rhumatologie, néphrologie, neurologie)
- un pôle femme-enfant (gynécologie, obstétrique, pédiatrie).

Le projet se déroule en deux grandes étapes :

- **L'acquisition des locaux** : une promesse de vente a été signée le **17 novembre 2025**. L'acte de vente définitif interviendra le **30 juin 2026**, date de la remise des clés.
- **L'ouverture du centre** : prévue en janvier 2027, elle nécessitera une période de prise en main des installations techniques et informatiques, d'aménagement des locaux.



• PROJET SAU: RAPPEL DU PROJET



L'hôpital s'apprête à lancer un vaste projet de rénovation et de réorganisation de son **Service d'Accueil des Urgences (SAU)** et de son **Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD)**.

Aujourd'hui, le constat est sans appel : le SAU, dont les locaux n'ont pas été rénovés depuis la construction de l'hôpital en 2002, est saturé. Le service avait été conçu pour environ **25 000 passages par an**, mais il en accueille désormais plus de **40 000**.

Résultat :

Des temps d'attente très longs et des conditions d'accueil dégradées pour les patients comme pour les professionnels.

Face à cette situation, la direction de l'hôpital a obtenu un financement de 6 M€ de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour rénover l'ensemble du service. Les objectifs sont clairs:

- Augmenter la capacité d'accueil
- Améliorer les parcours patients
- Moderniser les locaux
- Améliorer les conditions de travail

Le projet prévoit notamment :

- L'extension du SAU
- La relocalisation de l'UHCD au même étage
- Une meilleure organisation des flux patients

Les travaux au SAU et à l'UHCD sont, eux, prévus pour démarrer à l'automne 2026 et finir en 2027..

Les Brèves du CSE



CSE de MARS 2026

• PROJET SAU: CONCEPT ARCHITECTURAL

Le projet architectural, confié à l'agence **SOHO Architecture** cherche à mieux organiser les espaces pour améliorer la prise en charge et le travail des équipes. Concrètement, plusieurs évolutions importantes sont prévues :

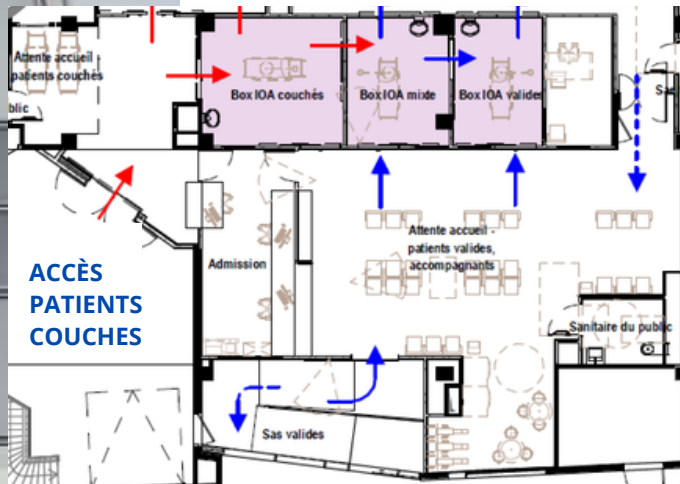


➡ Séparation des flux

Le plan retenu repose sur la distinction entre le parcours des patients **"valides"** et celui des patients **"couchés"**.

L'entrée au SAU est repensée : L'**accueil unique** et la **banque d'admission** seront réaménagés pour traiter séparément mais efficacement les deux types de patients. Les **boxes d'accueil (IOA)**, où s'effectue le premier tri, seront plus nombreux et mieux configurés.

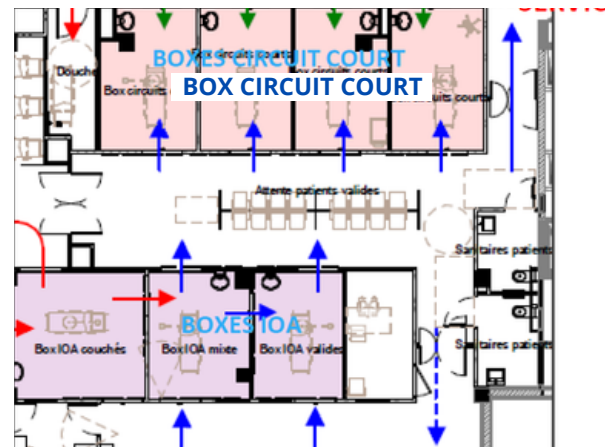
- **Objectif : éviter les croisements et fluidifier la prise en charge**



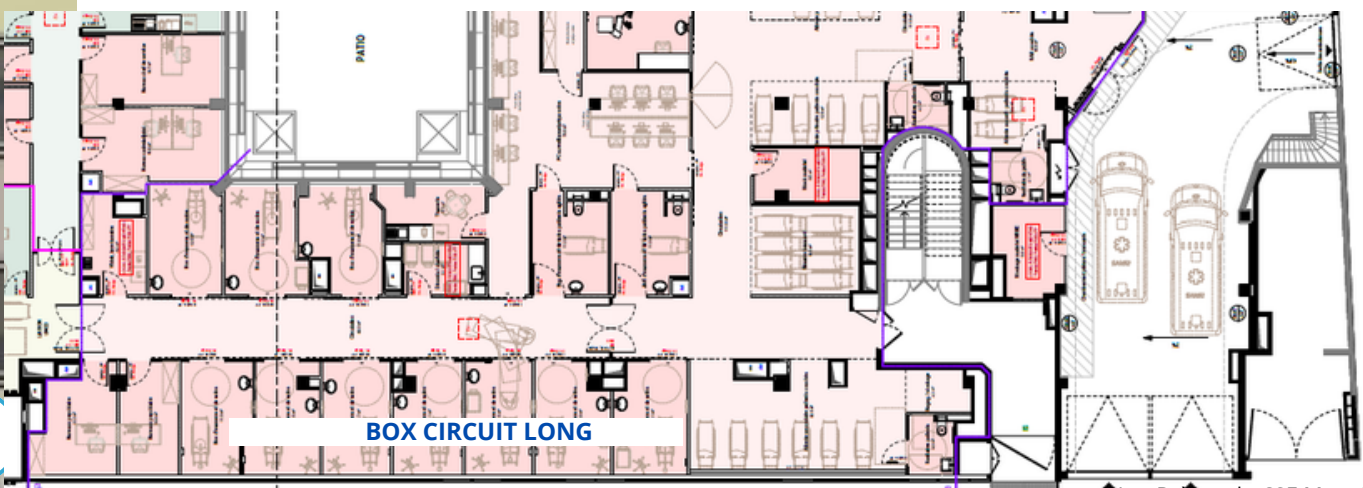
ACCÈS PATIENTS VALIDES

➡ Deux circuits de soins

o Le **circuit court** (pour les patients valides avec des traumatismes légers) bénéficiera d'une **salle d'attente dédiée de 16 places** et de **boxes de consultation à proximité**, facilitant un retour rapide à domicile.



o Le **circuit long** (pour les patients couchés nécessitant des examens approfondis) disposera de 12 boxes d'examen, d'espaces d'attente "primaire" et "secondaire" pour brancards, et d'un accès direct au SAUV (Service d'Accueil des Urgences Vitales).



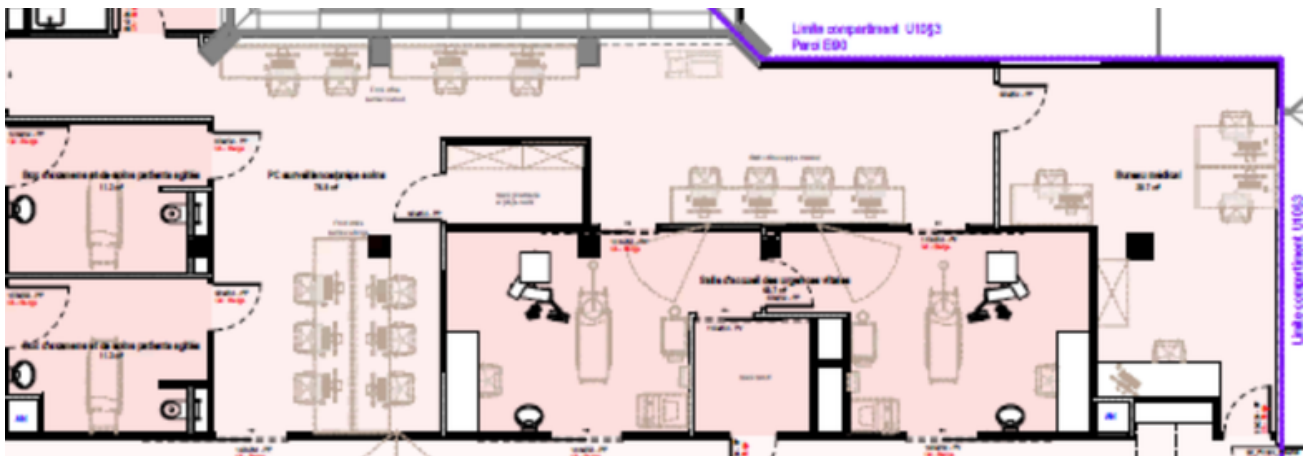
Les Brèves du CSE



CSE de MARS 2026

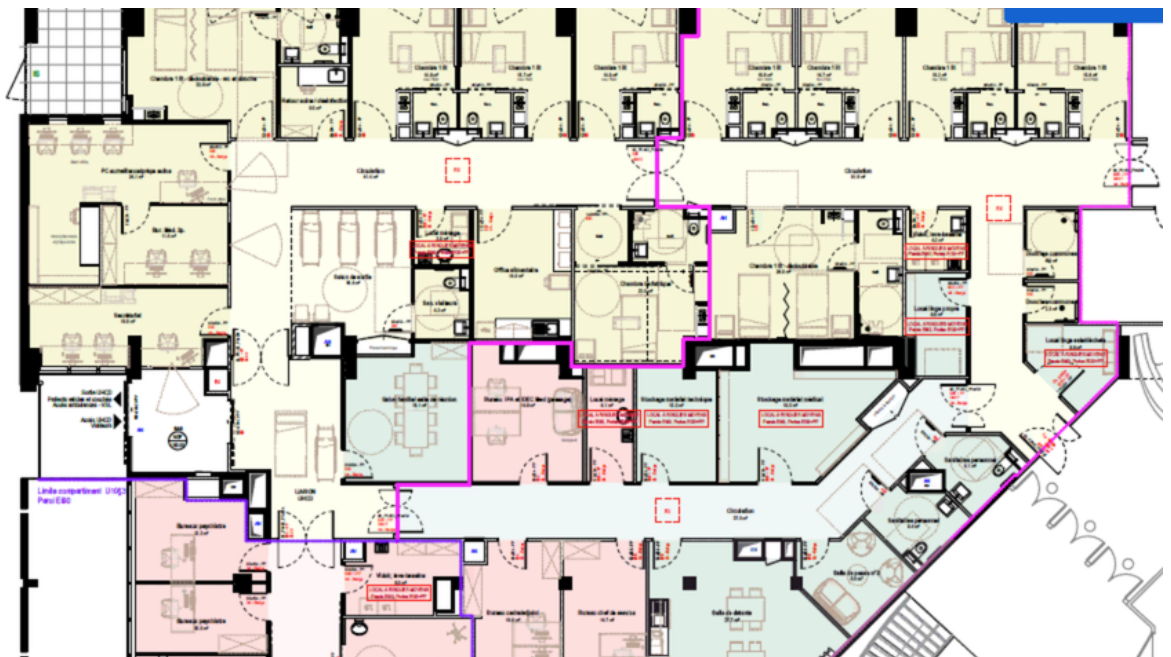
• PROJET SAU: CONCEPT ARCHITECTURAL

Un nouveau cœur de service : Le PC de surveillance et de préparation des soins sera agrandi, fermé et traité acoustiquement pour offrir un environnement de travail plus calme et fonctionnel aux équipes. Il sera situé au centre du dispositif.



Regroupement SAU / UHCD:

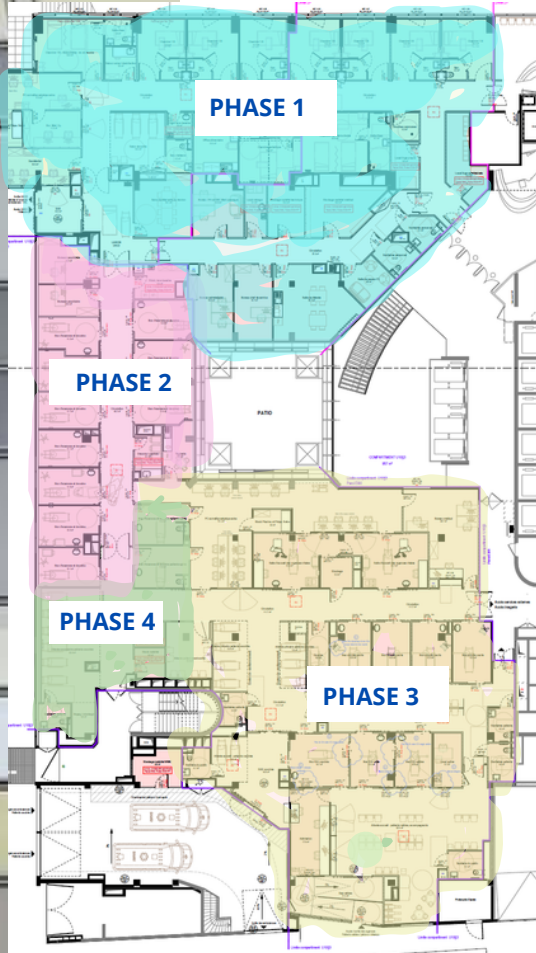
- Une UHCD intégrée : Relocalisée au rez-de-chaussée, à côté du SAU, l'unité d'hospitalisation de courte durée gagnera en proximité. Cependant, sa surface sera considérablement réduite, entraînant une diminution du nombre de lits (de 14 à 10 lits), ce qui représente un point de vigilance majeur pour la gestion des flux de patients en aval.
- Les deux services seront sur le même étage



Globalement, le projet vise une organisation plus fluide, plus fonctionnelle et plus moderne. Pratiquement tous les bureaux bénéficieront d'un apport de lumière naturelle.



• PROJET SAU : LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX



Les travaux débuteront à l'automne 2026 et s'achèveront fin 2027. Ils se dérouleront en site occupé : le service des urgences continuera de fonctionner pendant toute la durée du chantier. Pour cela, 4 phases sont prévues :

- **Phase 1 – octobre 2026 à avril 2027**

Création de l'UHCD et de la zone mutualisée (locaux de stockage, lingerie, sanitaires, ...) qui servira de lien avec le SAU.

- **Phase 2 – avril à juillet 2027**

Construction des 12 nouveaux boxes du circuit long. L'activité est maintenue dans la partie avant du SAU.

- **Phase 3 – août à novembre 2027**

Rénovation de l'accueil, des boxes IOA et du circuit court. Création du nouveau PC surveillance, à son emplacement définitif.

- **Phase 4 – décembre 2027 à janvier 2028**

Aménagement box agités patients

À chaque étape : les circulations sont adaptées, les zones chantier sont confinées et une signalétique spécifique est mise en place pour guider patients et personnels.

• SAU: EXPERTISE PROJET IMPORTANT

En mars 2025, le CSE a décidé de recourir à une expertise indépendante pour le projet de réorganisation du SAU-UHCD. Cette décision reposait sur plusieurs constats.

- **Une information insuffisante** : la Direction ne transmettait qu'une information partielle. Plusieurs étapes avaient été mises en œuvre sans consultation préalable du CSE, comme l'exige le code du travail. Le CSE avait dû mandater un avocat pour faire respecter ses droits.
- **Un projet aux impacts concrets** : il modifie les espaces, les postes, les interactions entre collègues, les horaires et la gestion des flux, avec des répercussions sur les autres services.
- **Un mal-être identifié** : l'enquête SSCT de novembre 2024 avait mis en lumière un mal-être chez les salariés, lié en partie, selon les élus, à ce défaut d'information.

Face à ces constats, le CSE a désigné le **cabinet ISAST** pour l'assister.

Un an après, les élus constatent que cette expertise a permis de poser **une méthodologie claire et de rétablir un dialogue social plus constructif. Aujourd'hui, le CSE est mieux intégré, les documents sont mieux partagés et la direction répond davantage aux préoccupations soulevées.**

Les Brèves du CSE



CSE de MARS 2026



• BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL



La reconnaissance d'un accident du travail suit une procédure stricte. L'employeur transmet la déclaration (DAT) à la CPAM, avec possibilité d'émettre des réserves dans les 10 jours. Sans réserve, la CPAM statue sous 30 jours. En cas d'investigation, le délai maximal est de 90 jours.

En 2025, sur **134 accidents déclarés**, **huit lettres de réserves ont été formulées**. Aucune contestation des décisions de la CPAM n'a été relevée. Un seul accident a été refusé.

• QU'EST-CE QUE LE COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION ?



C'est un dispositif qui reconnaît l'exposition à certains risques. Dans notre hôpital, les risques concernés sont **le travail de nuit et le travail en alternance jour/nuit**.

Pour chaque trimestre d'exposition au-delà des seuils (Travail de nuit : au moins 100 nuits par an, Travail en alternance : au moins 30 nuits par an), vous cumulez 1 point sur votre compte.

De nombreux professionnels sont exposés :

Emploi	Travail de nuit	Travail en alternance
AS	22	36
IDE	14	83
AP	6	-
Brancardier	2	-
Agent de sécurité	7	-
Tech labo	-	7
Manipulateur radio	-	6
Sage-femme	-	20

À quoi servent vos points ?

Ils permettent de :

- Financer une formation pour accéder à un poste moins exposé (1 point = 500 €)
- Bénéficier d'un temps partiel sans perte de salaire
- Valider des trimestres pour partir plus tôt à la retraite
- Financer une reconversion vers un métier non exposé

Vous pouvez consulter votre solde sur www.compteprofessionnelprevention.fr. Une information sera faite par la DRH. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Les Brèves du CSE Mars 2026



• CONGÉS PAYÉS : ORDRE, PRIORITÉS ET VALIDATION



Suite à des remontées de salariés, ce point a été porté au CSE afin de clarifier les règles de priorisation.

La détermination des dates de congés repose sur un dialogue entre salariés et encadrement, mais l'employeur reste décideur. La convention collective fixe plusieurs critères combinés : **nécessités de service, roulement, charges de famille, ancienneté, activité multi-employeurs, et situation de proche aidant**. Aucun critère n'est hiérarchisé.

L'employeur peut demander des justificatifs en cas d'arbitrage.

Par ailleurs, la validation des congés s'effectue par l'encadrement : **en l'absence de refus exprès, ils ne sont pas réputés validés automatiquement**.

Le CSE a relevé que la date limite du **27 février 2026**, prévue par la note sur les CP, n'était pas toujours respectée. La Direction a rappelé que dans la mesure du possible, l'encadrement essaye de valider les CP **une fois que l'ensemble de l'équipe a fait connaître ses souhaits de congés.**

Le CSE a rappelé que l'attribution des linéaires de vacances se base sur les dates indiquées dans la note des CP et que **les salariés sont demandeurs d'avoir une visibilité sur leurs vacances d'été**.

• FÊTES DE L'ÉTÉ :

La Guinguette fait son retour, la prochaine fête de l'été a été fixée le mardi 30 juin 2026 de 15h30 à 20h30.



• AUGMENTATION DES PRIX DU SELF



Il a été annoncé une augmentation de **1.57%**, à compter du **01/04/2026**.

Serait-ce un signe annonciateur d'une augmentation salariale pour les prochaines NAO ? En tout cas, pour le personnel de nuit, le panier repas dont l'indemnité avait été fixé au regard du menu matin ne sera pas revalorisé.

• CR DU CSE :

Les comptes rendu du CSE sont disponible sur la GED. Il avait été demandé que les documents présentés lors du CSE soit également à disposition des salariés.

C'est chose faites!

Vous les trouverez dans la GED sur le répertoire **Instances ► CSE ► documents d'information (tout public)**. Il regroupe les documents en lien avec les réunions CSE et accessibles à l'ensemble des salariés.

Les Brèves du CSE



CSE de MARS 2026



• POINT RECRUTEMENT RESPONSABLE SECURITE INCENDIE ET RESPONSABLE TECHNIQUE



La mise en place d'un responsable dédié au service technique et d'un responsable spécifiquement chargé de la sécurité incendie marque une avancée majeure dans la structuration de ces services. Cette évolution organisationnelle vise à renforcer l'efficacité opérationnelle et à garantir une conformité optimale en matière de sécurité.

Toutefois, cette réorganisation se heurte à une étape cruciale : celle du recrutement. Si la volonté est affirmée, la concrétisation sur le terrain s'avère plus complexe que prévu. Concernant le poste de responsable sécurité incendie, l'arrivée du candidat était initialement prévue pour le mois de mars. **Mais l'heureux élu, arrivé récemment, a déjà quitté ses fonctions, ayant saisi une nouvelle opportunité professionnelle ailleurs.** Face à ce départ précipité, la procédure de recrutement a d'ores et déjà été relancée afin de pourvoir ce poste stratégique sans délai.

Parallèlement, le nouveau responsable des services techniques, dont l'arrivée est très attendue pour consolider l'équipe en place, devrait prendre ses fonctions **début du mois de mai.**

L'enjeu des prochaines semaines sera donc de finaliser ces deux nominations dans un contexte où l'attractivité des profils techniques et spécialisés en sécurité semble être un défi majeur.



Une question, une remarque ou un sujet que vous souhaitez voir abordé lors d'un prochain CSE ou dans les prochaines Brèves du CSE ? Vos retours alimentent directement les travaux et l'ordre du jour du CSE

CONTACTER L'UNSA

unsa.saintjosephsaintluc@gmail.com
Poste 8897

Site UNSA :

Accès via QR code



VOS REPRÉSENTANTS UNSA



**Laurence
Vinoy**



**Madjoubia
Sbahi**



**Alain
Miserey**



**Jérôme
Depaix**



**Olfa
Diaf**